

CONSEIL D'ECOLE DU 17 MARS 2023.

Enseignants : Mesdames CHAZAL, MARQUES ; M. RHIM.

Représentants des parents : M^{mes}, DAESCHLER, SEMERCI, SORIA, STOECKEL, VOUAUX et WENDLING.

Représentant(s) de la commune :

Monsieur FRANCHET, maire d'Ernolsheim sur Bruche

Excusés :

- Monsieur CHAILLOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription EMSO (Eurométropole Sud-Ouest).
- Madame HOEHN, adjointe chargée des affaires scolaires
- Mesdames CARVALHO, KELHETTER, parents d'élèves.
- Monsieur BOLDRINI, enseignant.

1. Allègement des normes covid.

Evolution favorable de l'épidémie de Covid-19, adaptation du régime. Concernant les personnes positives, il n'y a plus d'isolement systématique, ni de test au deuxième jour pour les cas contacts. Mais comme pour toute maladie à infection respiratoire aiguë, il reste fortement recommandé :

- de respecter les gestes barrières
- de se faire tester
- d'éviter le contact avec les personnes fragiles.

2. Résultats des évaluations de mi-cp

- On les appelle maintenant les évaluations point d'étape CP, ce sont toujours les mêmes.
- Elles ont eu lieu du 16 au 27 janvier.
- Les résultats sont plutôt bons au niveau départemental.
- Les parents ont été informés des résultats de leur enfant.

3. Sorties et activités réalisées.

- Lundi 17 octobre : photo de classe.
- Jeudi 10 novembre : sortie planétarium pour la classe de CM1/CM2 et une présentation de la vie sur Mars avec des ateliers organisés par la faculté de sciences.
- Vendredi 2 décembre : intervention dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 pour sensibiliser au don du sang et concours de dessin. Les dessins ont été exposés lors du dernier don du sang.
- Jeudi 15 décembre : sortie à Gertwiller au palais du pain d'épices pour les classes de CP et CE1.
- Vendredi 16 décembre : interview du maire dans la classe de CE2/CM1 par 3 élèves. Un article dans le journal de la classe a été fait.
- Vendredi 3 mars : intervention SNCF pour la classe de M. Rhim, pour parler notamment des dangers et risques sur les quais.

4. Sorties et activités prévues.

- Natation pour les classes de Mme Marques et M Rhim, les jeudis de 13h30 à 14h30, du 4 mai au 29 juin. Les trajets sont financés par la com-com, ainsi que les entrées à la piscine.
- Activités sportives avec la maternelle le 20 juin, les modalités sont encore à préciser.
- Vendredi 5 mai : intervention de la députée de la circonscription, Madame Louise Morel, dans les classes de MM Boldrini et Rhim à 14h et à 15h pour présenter sa fonction.
- Mardi 9 mai : sortie au musée Tomi Ungerer pour les classes de CP et CE1.
- Lundi 5 juin : escalade pour la classe de CM1/CM2.
- Vendredi 2 juin : concert de la chorale de l'école.
- Lundi 3 juillet : kermesse.

5. Intervention de M. le Maire.

- Confirmation de la future constitution d'un conseil municipal des enfants :
 - Il concernerait les enfants du CM1 à la 5^e.
 - Les enfants seraient élus pour 1 ou 2 ans par catégorie (1 groupe primaire et un groupe collège), avec une campagne électorale.
 - La mise en place est en cours, les élections devraient se faire ce dernier trimestre scolaire pour que le conseil puisse commencer en septembre.
 - Un vendredi soir, il y aura une réunion d'information pour les parents pour une présentation globale du projet.
- Budget prévu :
 - Le crédit annuel de fournitures est passé de 40 € à 50 € par enfant, soit 5600 € en se basant sur les 112 élèves prévus à la rentrée.
 - Le crédit transport n'est plus un forfait par classe mais un montant de 15€ par enfant, soit 1680 € pour l'année (avant, c'était 200 € par classe, soit 800 €). Une demande de subvention supplémentaire est possible en cas de dépassement.
- Travaux prévus :
 - La végétalisation de la cour de récréation : elle est prévue pour la rentrée scolaire de 2024, les travaux devraient se faire pendant la période des congés d'été.
 - Agrandissement du bâtiment du périscolaire.

6. Les montres connectées à l'école.

Le texte ci-dessous va apparaître dans le règlement intérieur.

- La loi du 3 août 2018 interdit l'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement connecté (tablettes, montres connectées, etc) par un élève dans l'école, pendant les activités liées à l'enseignement dans l'enceinte et à l'extérieur de l'établissement scolaire (gymnase, cour de récréation), sauf pour des usages pédagogiques.
- Le texte prévoit l'interdiction de l'utilisation des téléphones mobiles mais n'empêche pas leur détention par les élèves s'ils sont éteints et rangés.
- Un manquement à la règle peut aller jusqu'à la confiscation de l'objet, la restitution se faisant à la fin des activités d'enseignement de la journée.
- Vote du conseil d'école sur le texte proposé (uniquement les 4 parents titulaires).

Date du Prochain Conseil : vendredi 23 juin 2023 à 18h30.

La secrétaire : Sylvia Semerci

Le Directeur : Bruno RHIM